FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

Rapport de 2024 sur les résultats

Un sommaire annuel des résultats et des retombées des projets

Novembre 2024

INNOVATION
Fondation canadienne pour l'innovation
Canada Foundation for Innovation

Le rapport de 2024 sur les résultats

Ce rapport résume les retombées et les résultats atteints au moyen de l'infrastructure de recherche subventionnée par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) en regard de ses objectifs globaux.

Il s'agit d'un résumé des renseignements recueillis au moyen d'un questionnaire en ligne que l'on nomme « rapport d'avancement de projet ». Ce questionnaire est rempli par les responsables de projets de recherche et soumis par l'établissement hôte de l'infrastructure financée par la FCI, après la mise en service de celle-ci. Chaque établissement doit en soumettre un par projet d'infrastructure au plus tard le 30 juin de chaque année, et ce, pendant une période de quatre à cinq ans, selon le montant de la contribution financière qu'il a reçue.

Le rapport de 2024 sur les résultats reflète les données ayant été déclarées pour la période s'échelonnant du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 uniquement. Les données n'ont cependant pas fait l'objet d'une vérification indépendante de la part de la FCI.

Pour en savoir plus sur la composition de l'échantillon prélevé dans les rapports d'avancement de projets de 2024, veuillez consulter l'annexe 1.

Table des matières

Attraction et rétention de chercheurs et chercheuses de calibre mondial 1
- Attraction 1
- Rétention 2

Développement de personnel hautement qualifié 3
- Stagiaires utilisant l'infrastructure de recherche 3
- Qualité du milieu de formation 4
- Emplois obtenus par le personnel hautement qualifié 5

Capacité de recherche de calibre mondial 6
- Exploitation et maintenance 6
- Qualité et durée de vie utile de l'infrastructure de recherche 7
- Utilisation de l'infrastructure de recherche 8
- Partage des résultats de recherche 9

Collaboration et réseaux productifs 10
- Collaborations productives 10
- Ententes de recherche 11

Croissance économique et création d'emplois 12
- De la recherche à l'innovation 12
- Nouveaux emplois 13

Retombées pour la population canadienne 14
- Diversité des retombées 14
- Utilisation des résultats de la recherche 15

Défis 16
- Principaux facteurs limitant la recherche 16

Annexe 1 – Composition de l'échantillon prélevé dans les rapports d'avancement de projets de 2024 17

La Fondation canadienne pour l'innovation

Avec son mandat audacieux et sa vision stratégique, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) donne aux chercheurs et chercheuses les moyens d'être des leaders mondiaux dans leur domaine et de répondre aux grands enjeux de société.

La FCI contribue au financement d'outils, d'équipements et de laboratoires à la fine pointe de la technologie. Cette infrastructure est nécessaire à la recherche fondamentale et permet de relever des missions de recherche qui transcendent les disciplines et mobilisent tous les secteurs.

Les infrastructures de recherche financées par la FCI favorisent la mobilisation des connaissances, stimulent l'innovation et la commercialisation et offrent un milieu exceptionnel pour assurer la formation de la nouvelle génération.

55, rue Metcalfe, bureau 1100
Ottawa ON K1P 6L5
T : 613 947-6496
info@innovation.ca

© Fondation canadienne pour l'innovation | Canada Foundation for Innovation

Ce rapport doit être cité comme suit : Rapport de 2024 sur les résultats, Fondation canadienne pour l'innovation, Ottawa, Ontario), 2025.

Attraction et rétention de chercheurs et chercheuses de calibre mondial

Attraction

Parmi les 269 responsables de projets financés par la FCI et nouvellement embauchés par un établissement canadien, 98 pour cent ont affirmé que la présence de l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI avait été importante dans leur décision de joindre cet établissement.

Un peu plus de 50 pour cent (de citoyenneté canadienne ou non) se trouvaient à l'étranger au moment de leur embauche, ce qui pourrait permettre de déduire que l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI a contribué à attirer des personnes étrangères de talent et des personnes canadiennes de talent formées à l'étranger.

Bien qu'elles provenaient de différents secteurs, les personnes nouvellement embauchées qui se trouvaient déjà au Canada (49 pour cent) étaient issues principalement du milieu universitaire, collégial ou hospitalier.

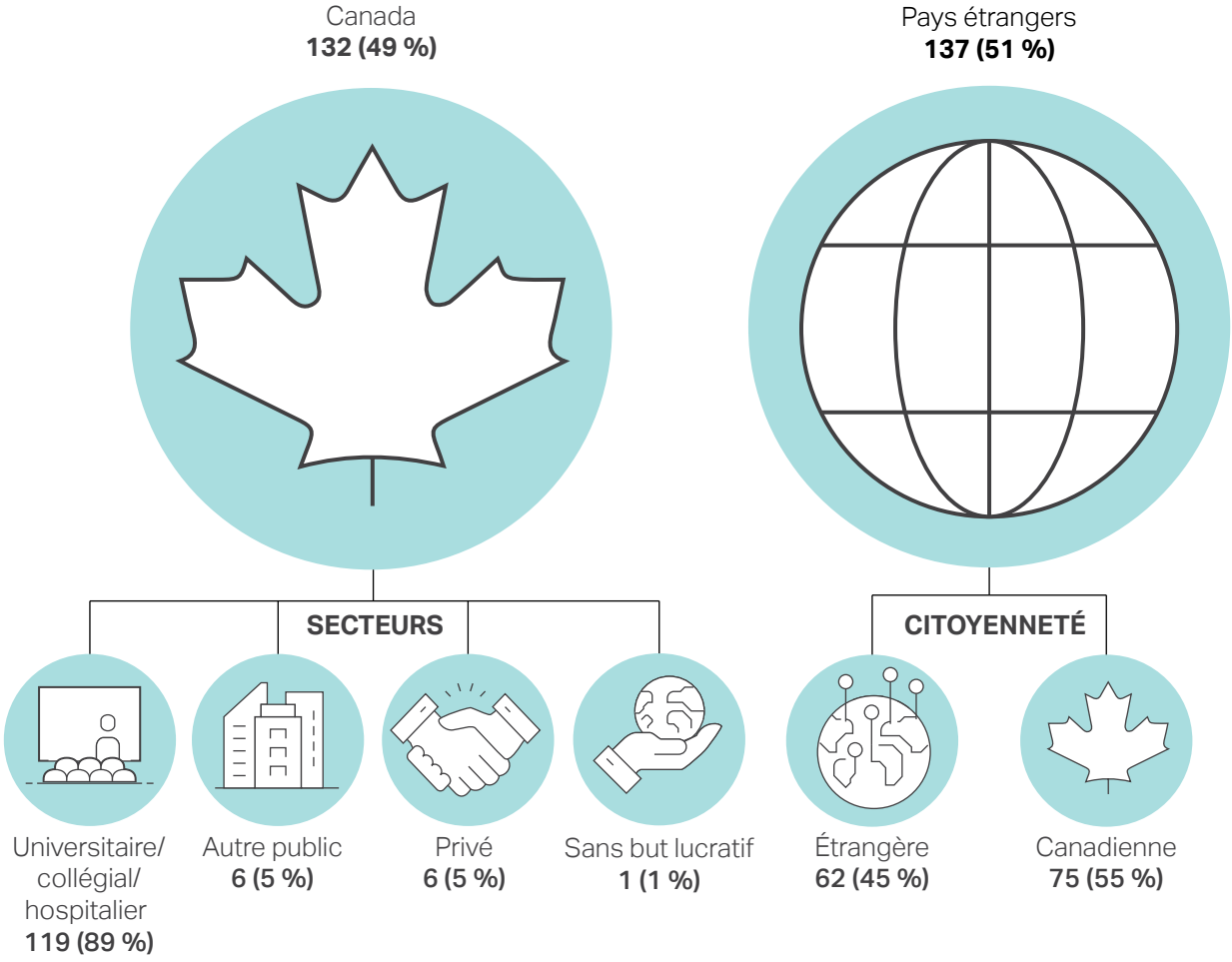

Rétention

Il ressort que, selon 94 pour cent des responsables de projets financés par la FCI, l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI a joué un rôle important dans leur décision de demeurer en poste dans l'établissement qui les employait. Le financement de l'infrastructure de recherche a contribué à la rétention de chercheurs et chercheuses de tous les domaines de recherche.

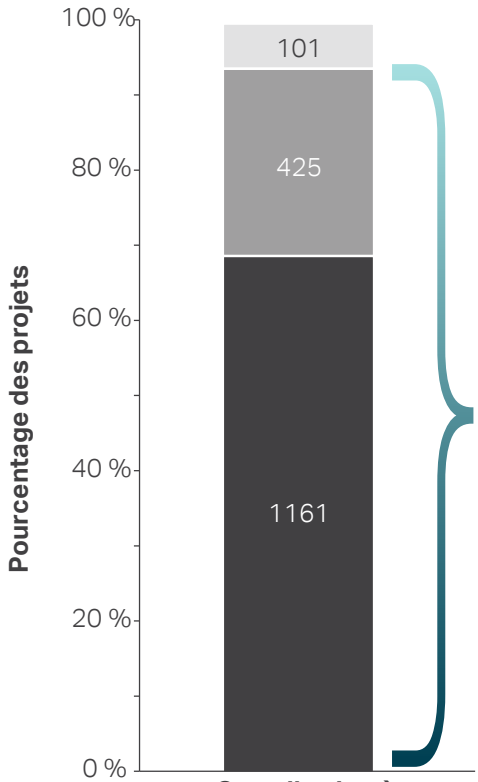

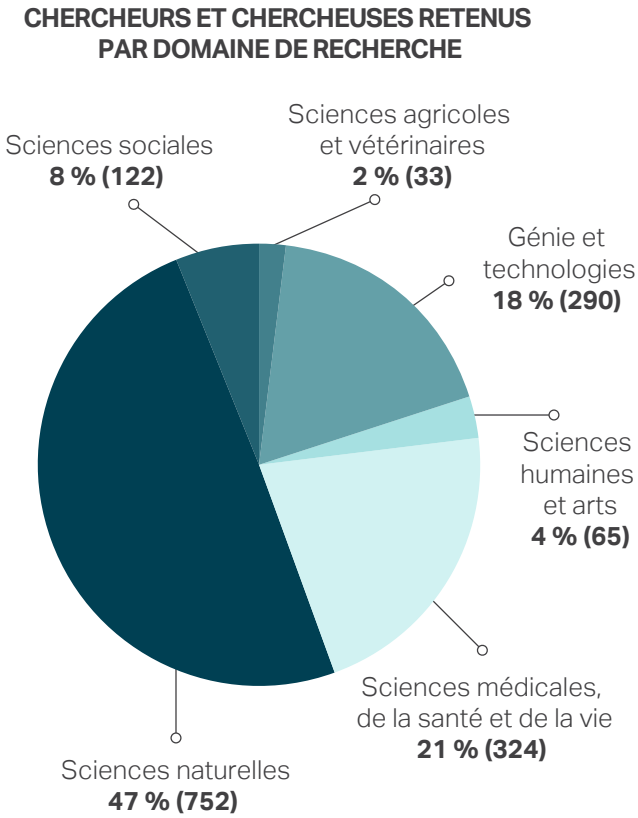

Développement de personnel hautement qualifié

Stagiaires utilisant l'infrastructure de recherche

Il ressort que, selon 95 pour cent des responsables de projets financés par la FCI, l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI a été une ressource clé pour la prochaine génération de chercheurs et chercheuses.

En effet, 24 892 stagiaires postdoctoraux et étudiants ou étudiantes de niveau postsecondaire ont eu l'occasion d'accroître leurs compétences en recherche en utilisant l'infrastructure subventionnée par la FCI; 53 pour cent d'entre eux ayant utilisé l'infrastructure de recherche pour la première fois en 2024.

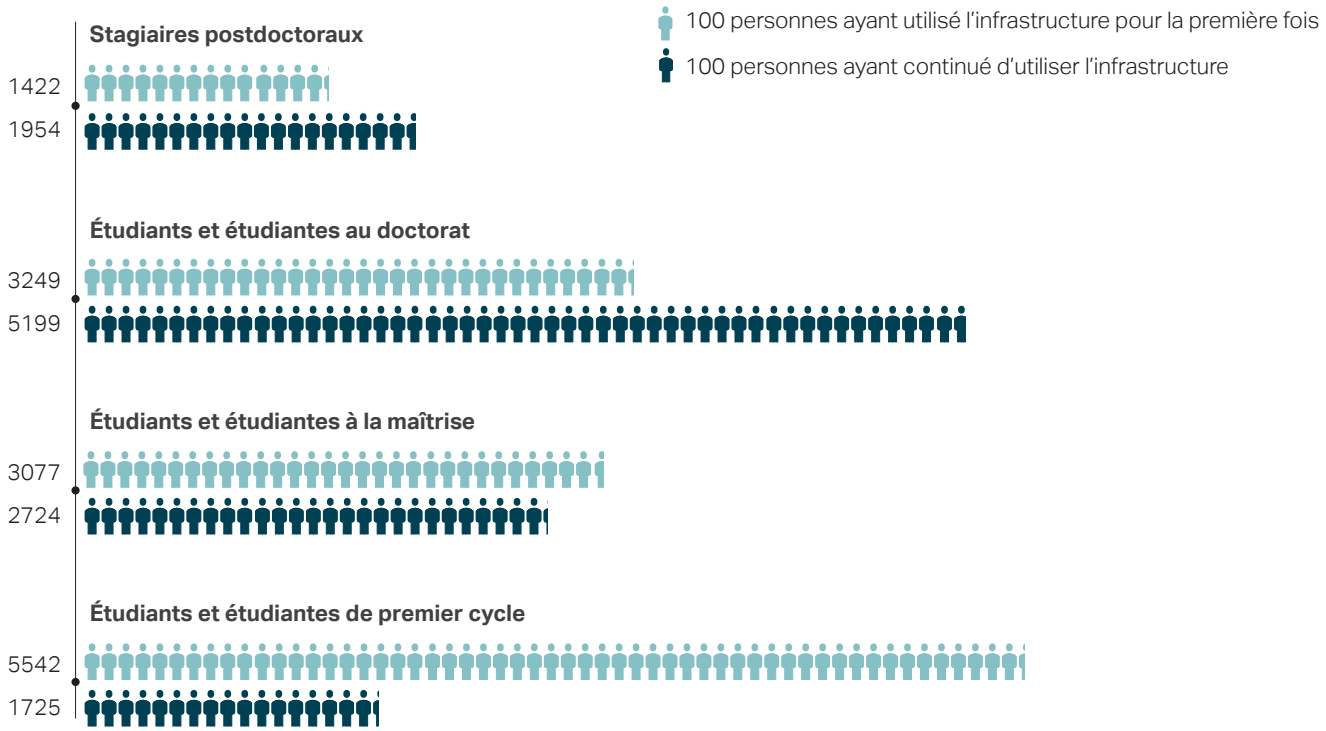

Qualité du milieu de formation

Il ressort que, selon 92 pour cent des responsables de projets financés par la FCI, l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI a eu une incidence importante ou très importante sur la qualité du milieu de formation. Les données sont relativement constantes dans tous les domaines de recherche sauf en sciences sociales ainsi qu'en sciences humaines et en arts, qui affichent des pointages légèrement inférieurs.

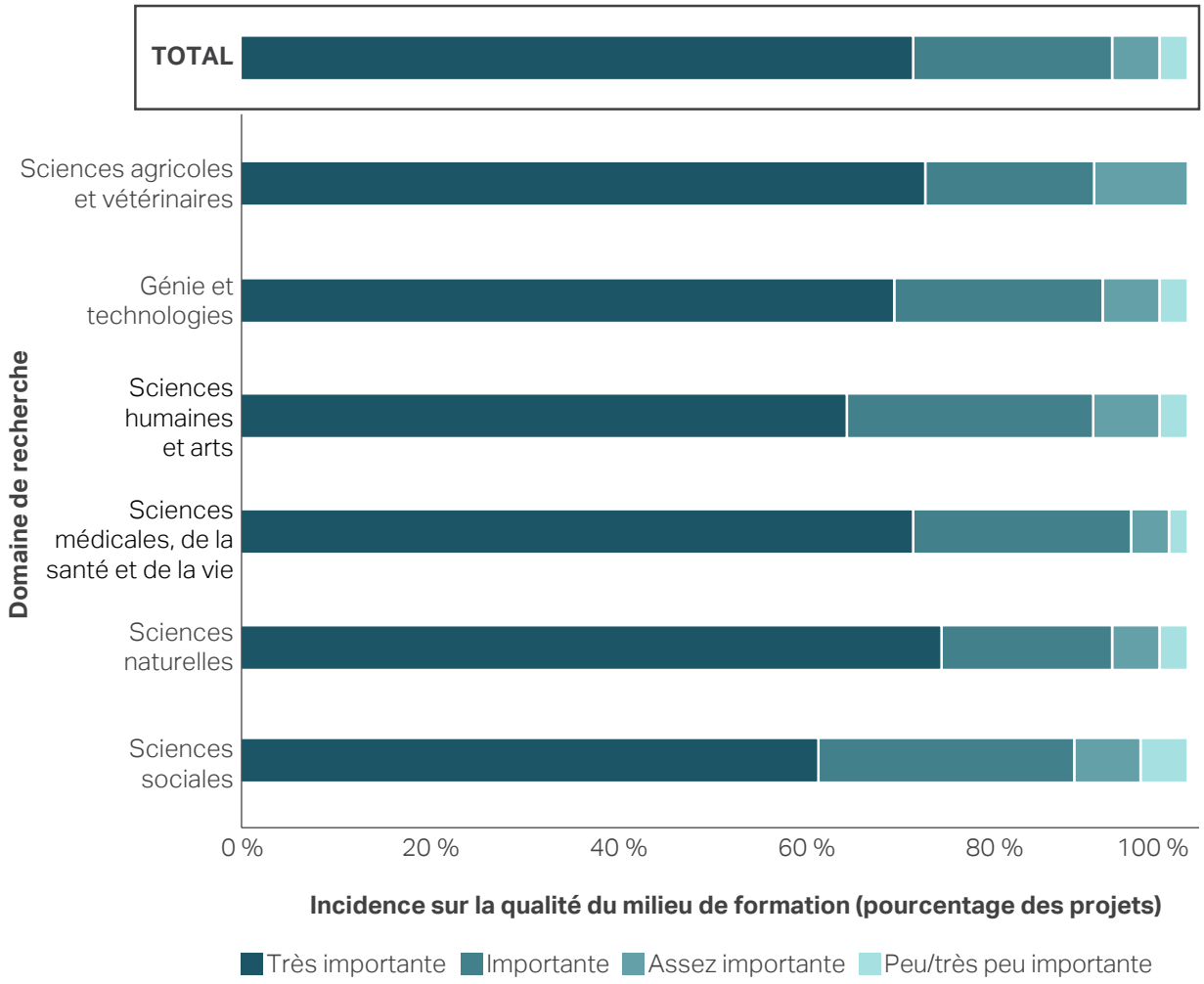

Emplois obtenus par le personnel hautement qualifié

Il ressort que, des stagiaires postdoctoraux et étudiants ou étudiantes des cycles supérieurs ayant utilisé l'infrastructure de recherche l'année dernière, 1734 ont terminé leur formation et intégré le marché du travail. Parmi eux, 84 pour cent (1450) ont trouvé un emploi au Canada, plus de la moitié (57 pour cent) dans le secteur privé.

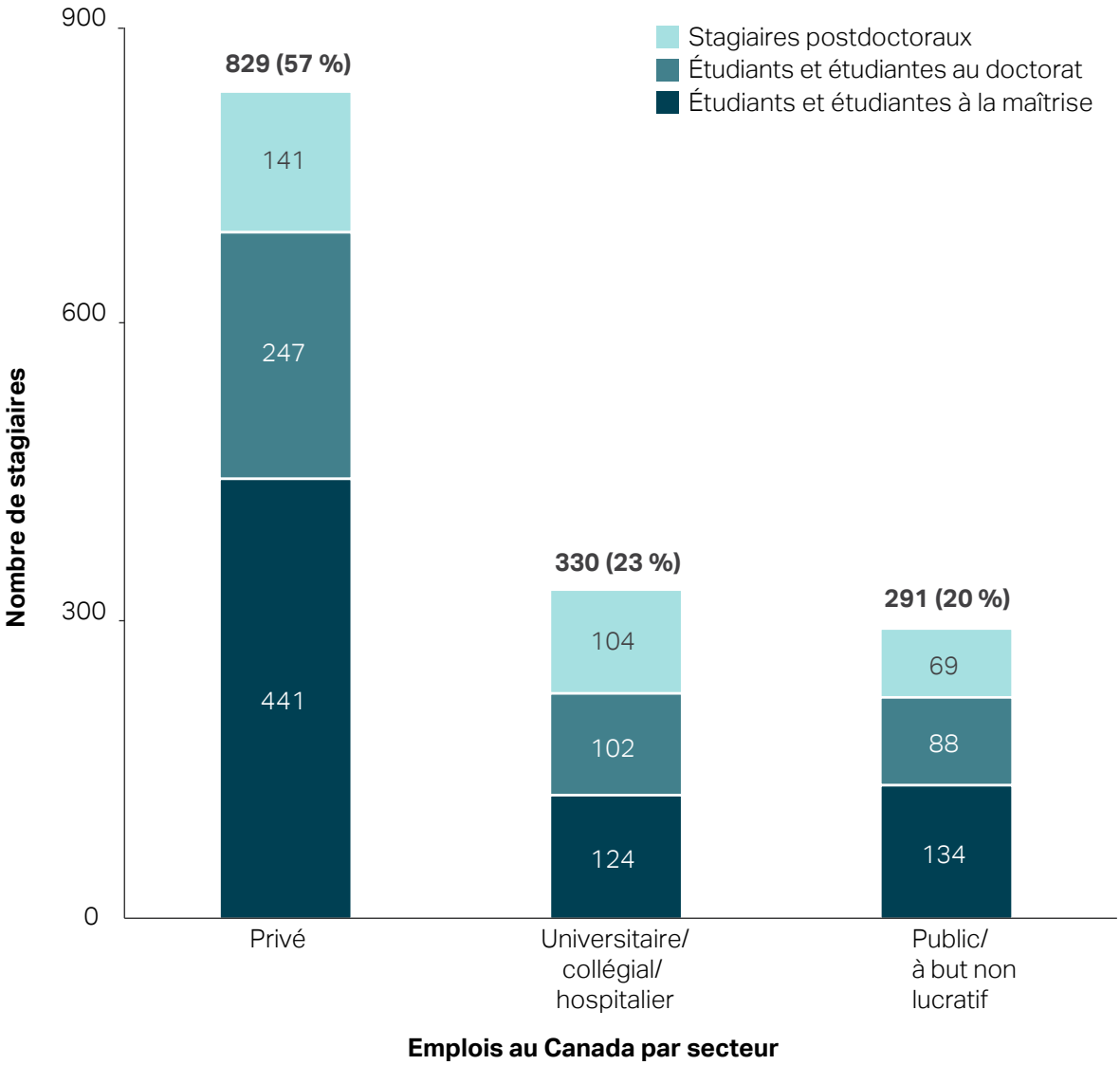

Capacité de recherche de calibre mondial

Exploitation et maintenance

Il ressort que 87 pour cent des responsables de projets financés par la FCI ont affirmé avoir disposé de ressources financières et humaines adéquates pour l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI.

Diverses sources de financement, y compris les revenus tirés des contrats de recherche et des frais d'utilisation, contribuent à la pérennité de l'infrastructure de recherche. Les subventions ou les bourses du gouvernement fédéral étaient la source de financement la plus courante.

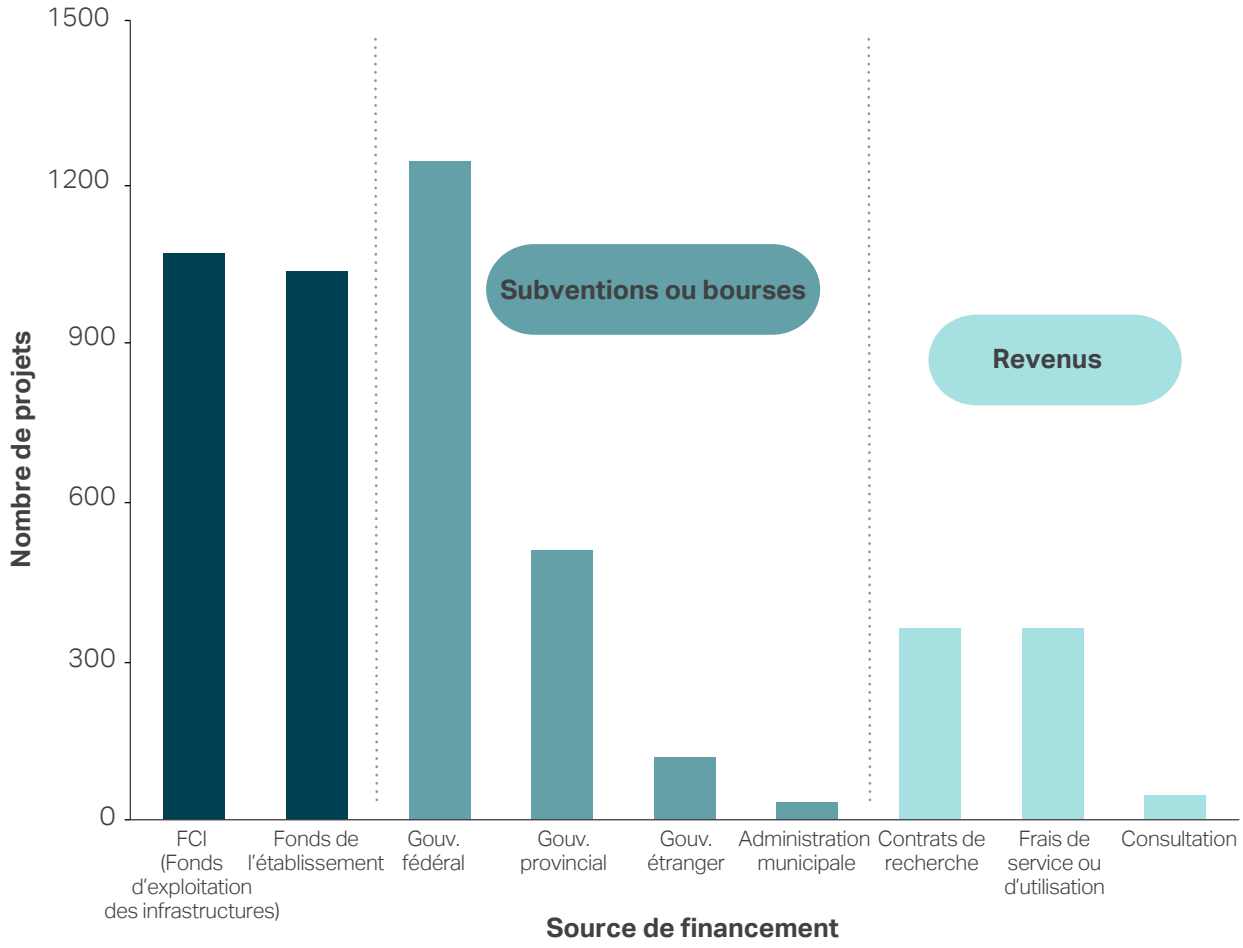

Qualité et durée de vie utile de l'infrastructure de recherche

De façon générale, la qualité de l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI a été jugée excellente. Selon les chercheurs et chercheuses, il ressort que 88 pour cent des équipements de recherche hautement spécialisés qu'ils utilisent sont à la fine pointe de la technologie.

Selon les responsables de projets financés par la FCI, les équipements de recherche hautement spécialisés présentaient le niveau de qualité le plus élevé (toujours à la fine pointe de la technologie), avec une durée de vie utile restante de plus de huit ans, en moyenne.

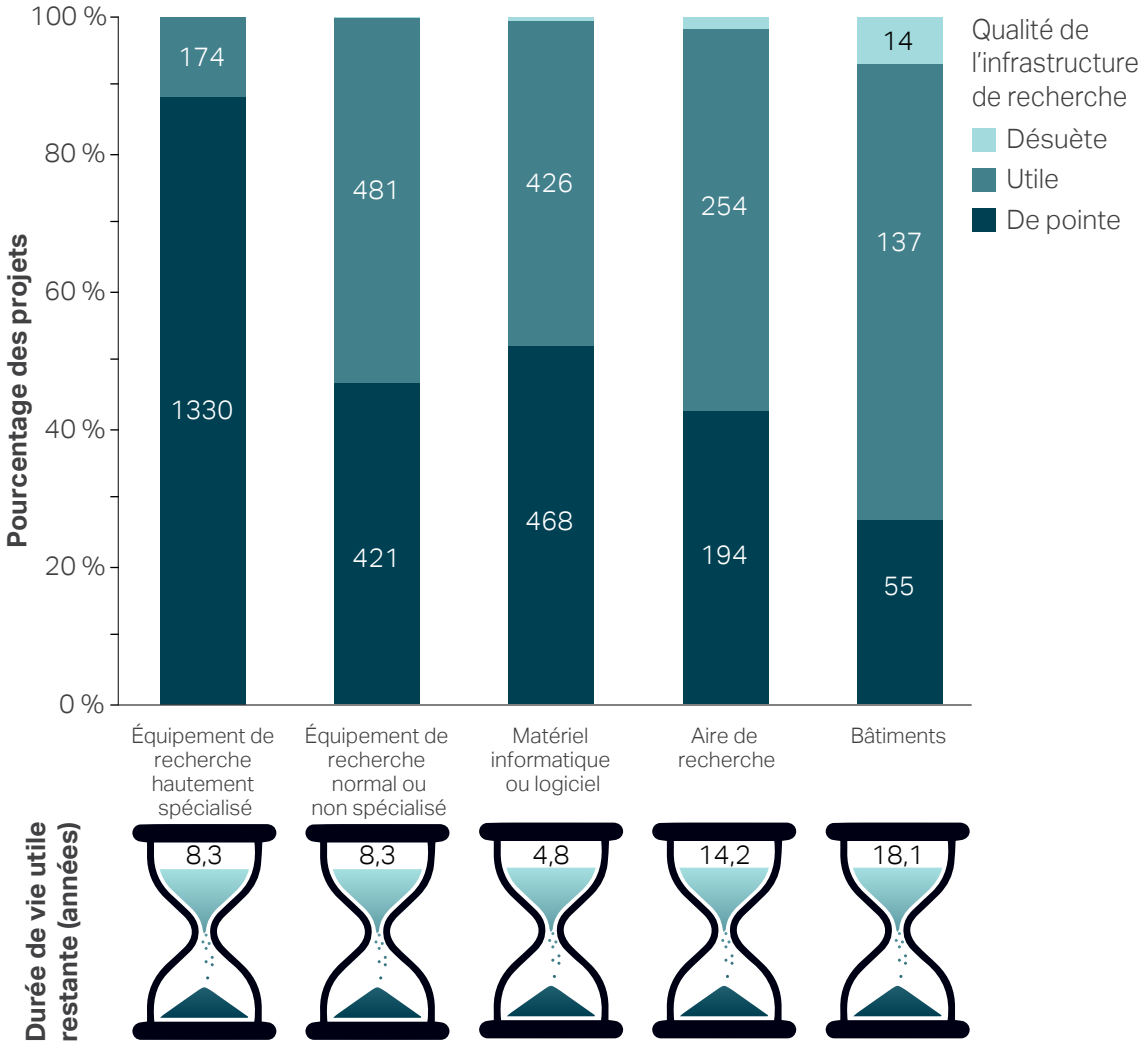

Utilisation de l'infrastructure de recherche

Il ressort que, selon 83 pour cent des responsables de projets financés par la FCI, l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI a été utilisée au maximum de sa capacité. Dans l'ensemble, 22 267 chercheurs et chercheuses (à l'exception des étudiants, étudiantes, stagiaires postdoctoraux et du personnel professionnel et technique) ont fait progresser leurs travaux de recherche grâce à l'infrastructure subventionnée par la FCI.

La majorité des utilisatrices et utilisateurs internationaux provenaient de la Suisse, des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne.

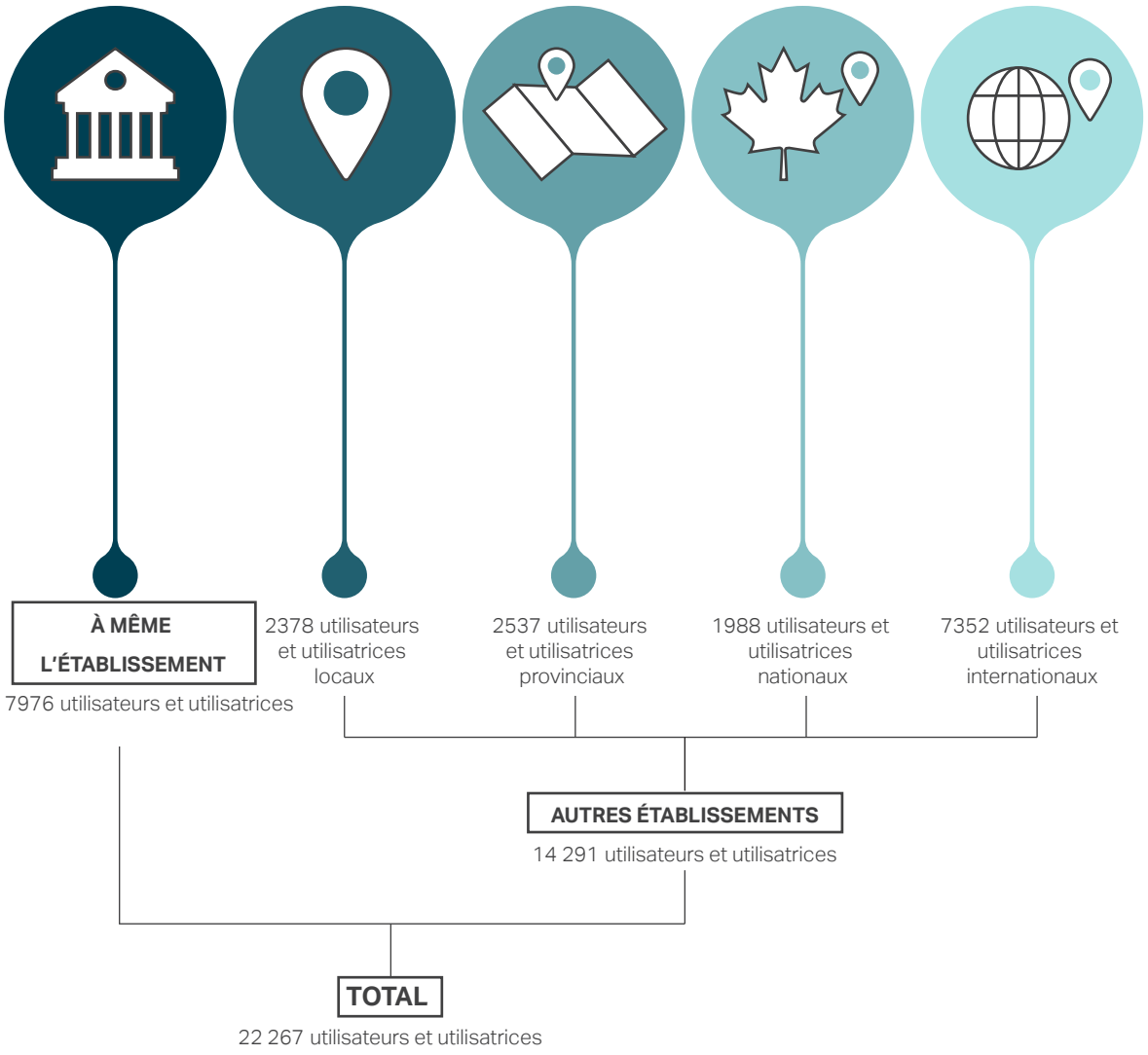

Partage des résultats de recherche

Il ressort que les produits de la recherche les plus cités par les responsables de projets financés par la FCI sont les présentations lors de conférences, congrès ou ateliers. Les publications revues par des pairs suivent de près.

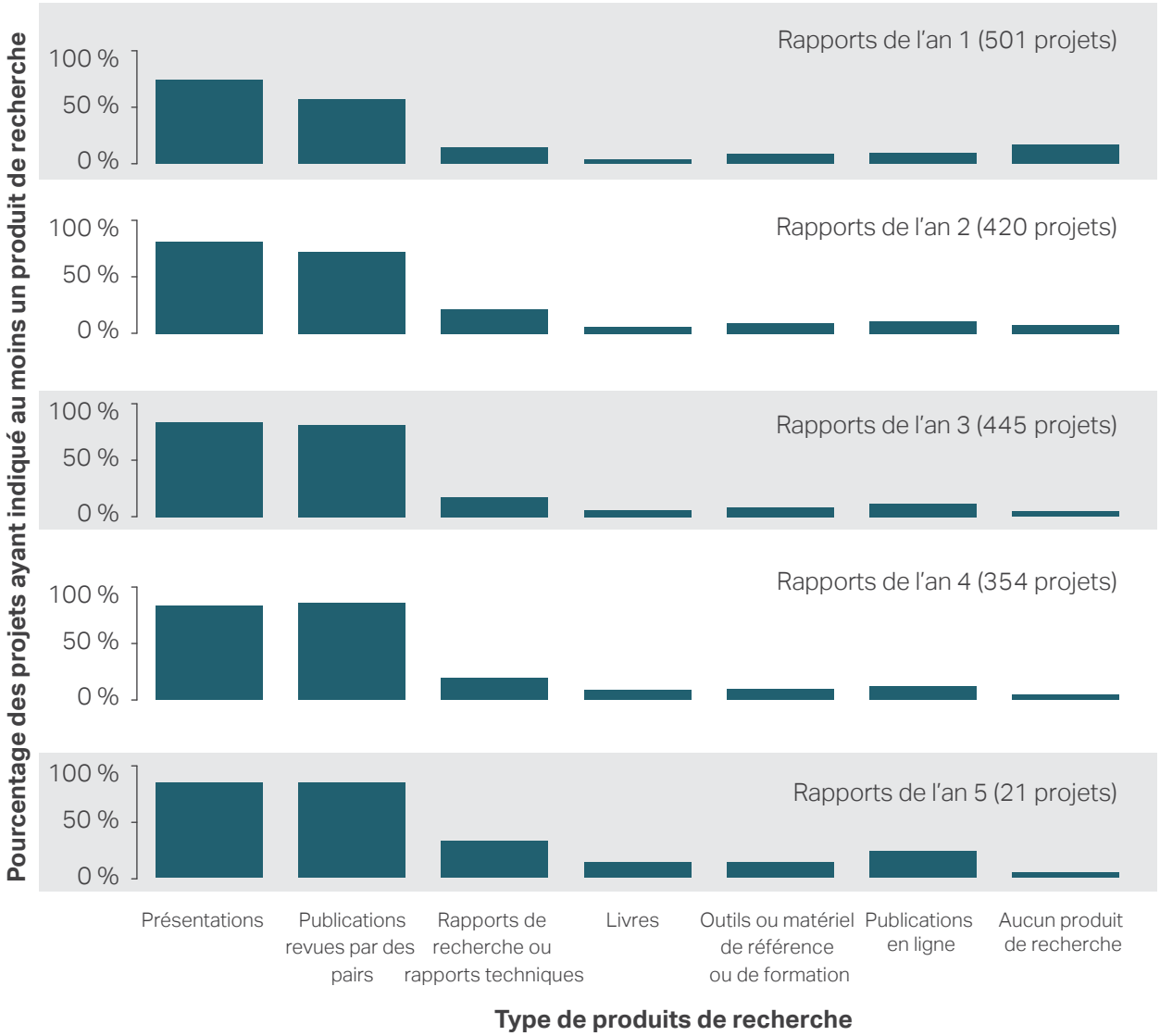

Collaboration et réseaux productifs

Collaborations productives

Les chercheurs et chercheuses ont utilisé l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI pour mener des collaborations de recherche à l'externe qui se sont traduites par des activités et des produits liés à la recherche. Les présentations lors de congrès sont le type de collaboration le plus courant avec un total de 6123 publications rapportées par 714 responsables de projets financés par la FCI.

Parmi les responsables de projets financés par la FCI ayant indiqué des collaborations externes, 23 pour cent ont rapporté avoir participé aux quatre types de collaboration, ce qui pourrait permettre de déduire que l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI permet une collaboration élargie et variée.

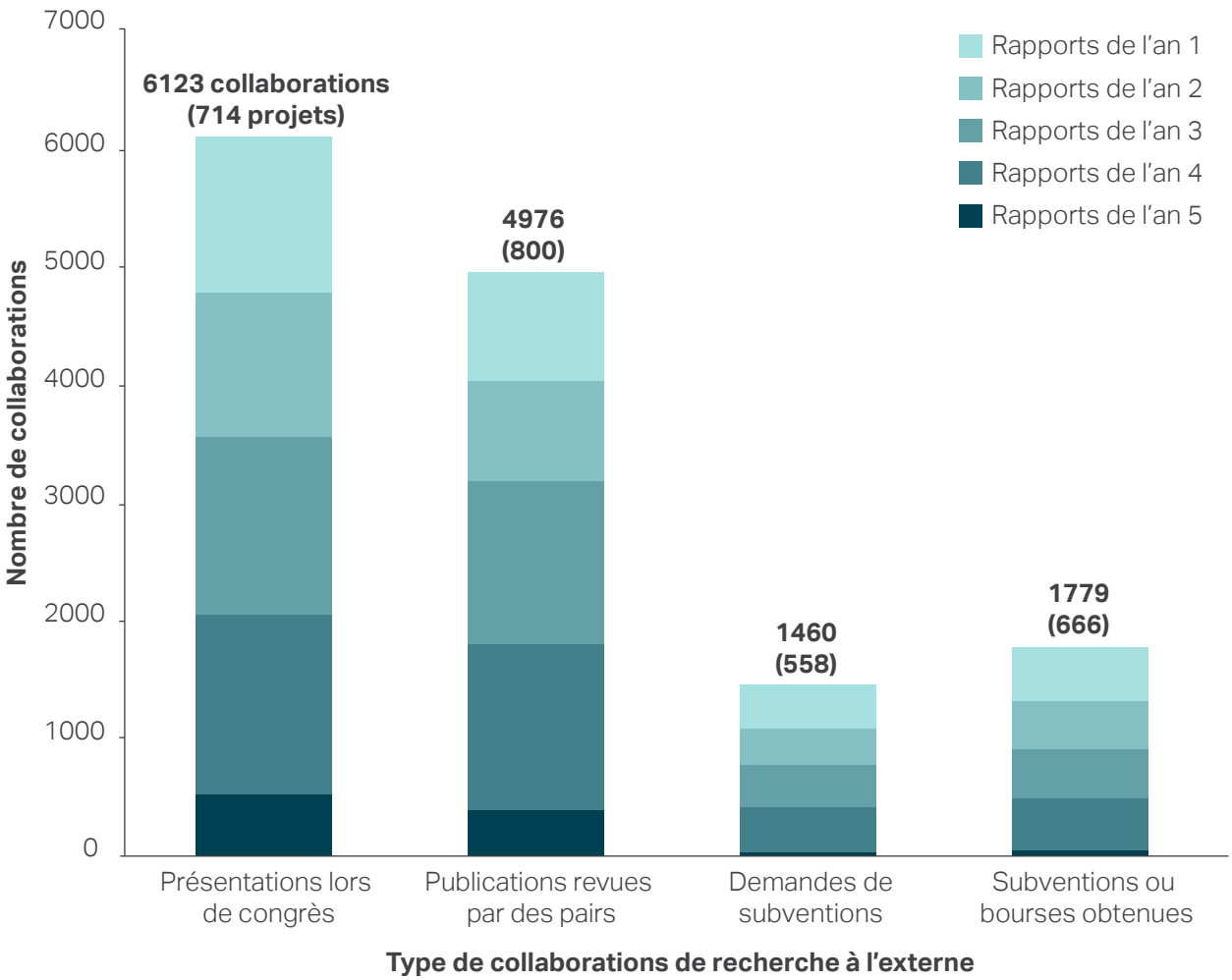

Ententes de recherche

L'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI a facilité la conclusion d'ententes de recherche formelles pour 30 pour cent des projets, soit un total de 1585 ententes.

Le secteur privé est le plus cité, à la fois pour les consultations et les contrats de recherche alors que le milieu universitaire est le plus cité pour les ententes de recherche collaborative.

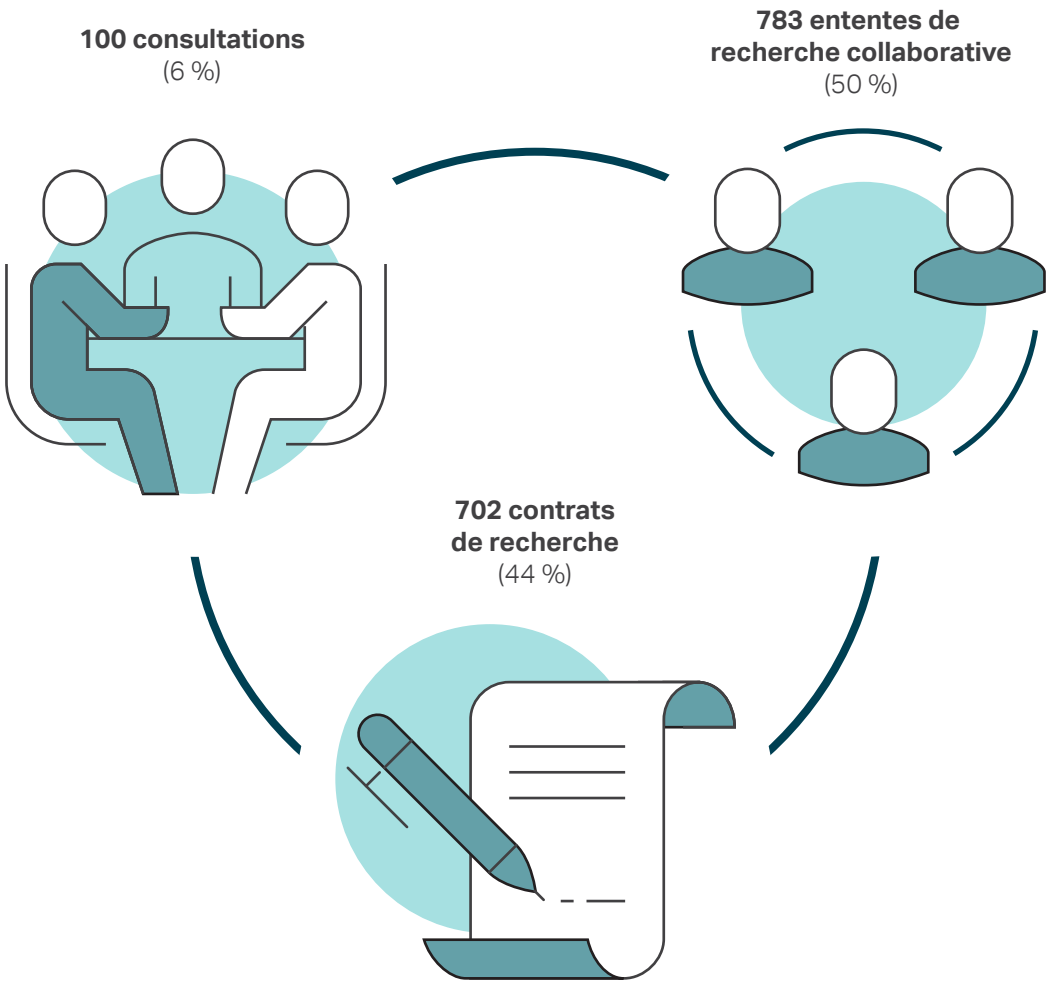

Croissance économique et création d'emplois

De la recherche à l'innovation

L'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI a contribué au développement de propriétés intellectuelles et à la création d'entreprises.

Il ressort que 147 responsables de projets financés par la FCI ont rapporté avoir occasionné au moins un des six types de retombée indiqués ci-dessous.

160 brevets provisoires	**54** brevets	**24** projets comprenant des accords de licence
30 entreprises dérivées	**12** droits d'auteur / marques de commerce	**0** dessins industriels

Nouveaux emplois

Il ressort que, selon 26 pour cent des responsables de projets financés par la FCI, au moins un emploi associé à l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI a été créé.

Deux tiers des emplois créés l'ont été dans l'établissement hôte. Parmi les 411 emplois créés à l'extérieur de l'établissement, 63 pour cent l'ont été dans le secteur privé.

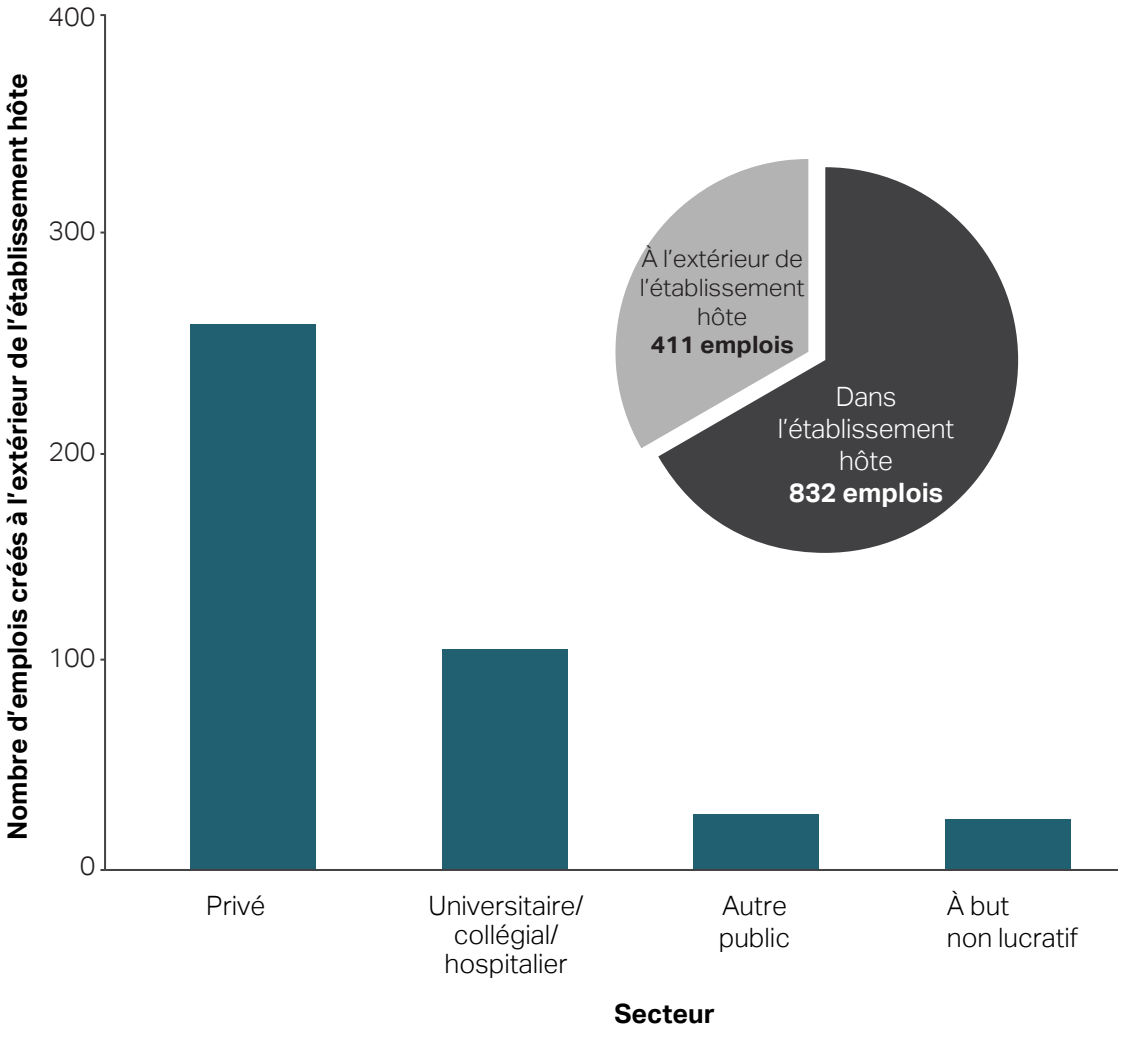

Retombées pour la population canadienne

Diversité des retombées

Près de la moitié (47 pour cent) des responsables de projets financés par la FCI ont rapporté au moins un type de retombée, attestant du rôle de l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI dans la réalisation de travaux de recherche qui génèrent des retombées pour la population canadienne.

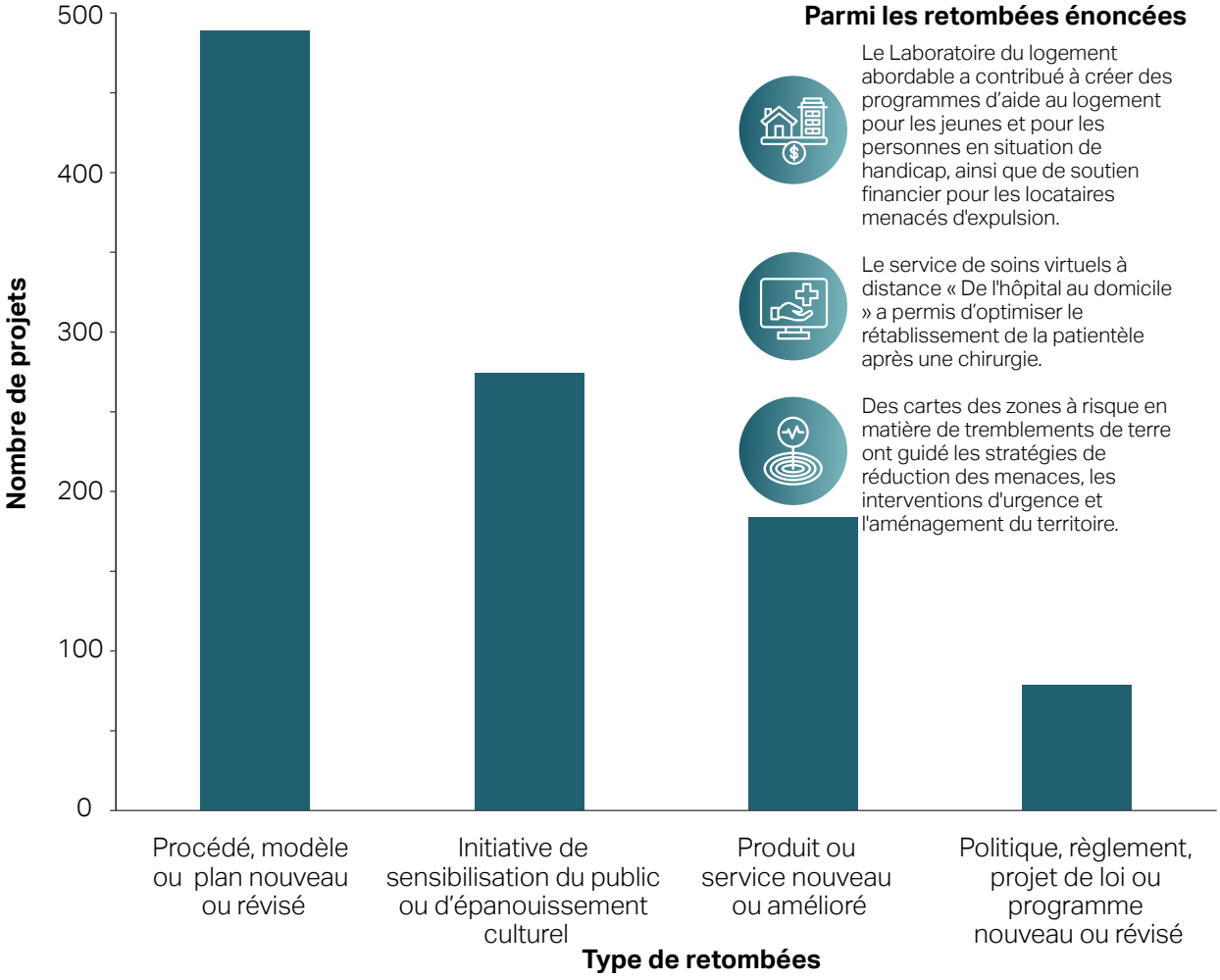

Parmi les retombées énoncées

Le Laboratoire du logement abordable a contribué à créer des programmes d'aide au logement pour les jeunes et pour les personnes en situation de handicap, ainsi que de soutien financier pour les locataires menacés d'expulsion.

Le service de soins virtuels à distance « De l'hôpital au domicile » a permis d'optimiser le rétablissement de la patientèle après une chirurgie.

Des cartes des zones à risque en matière de tremblements de terre ont guidé les stratégies de réduction des menaces, les interventions d'urgence et l'aménagement du territoire.

Utilisation des résultats de la recherche

De façon générale, le groupe d'utilisateurs et utilisatrices que l'on signale le plus souvent comme tirant profit des résultats de recherche est composé d'associations professionnelles ou industrielles et de praticiennes et praticiens, suivi des organismes et établissements publics et semi-publics. Les utilisateurs et utilisatrices des résultats de recherche varient selon les objectifs socioéconomiques de la recherche. Par exemple, les projets en lien avec l'énergie ont tendance à profiter davantage au secteur privé tandis que les projets de recherche sur la préservation de l'environnement ont tendance à profiter davantage aux gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'aux administrations municipales.

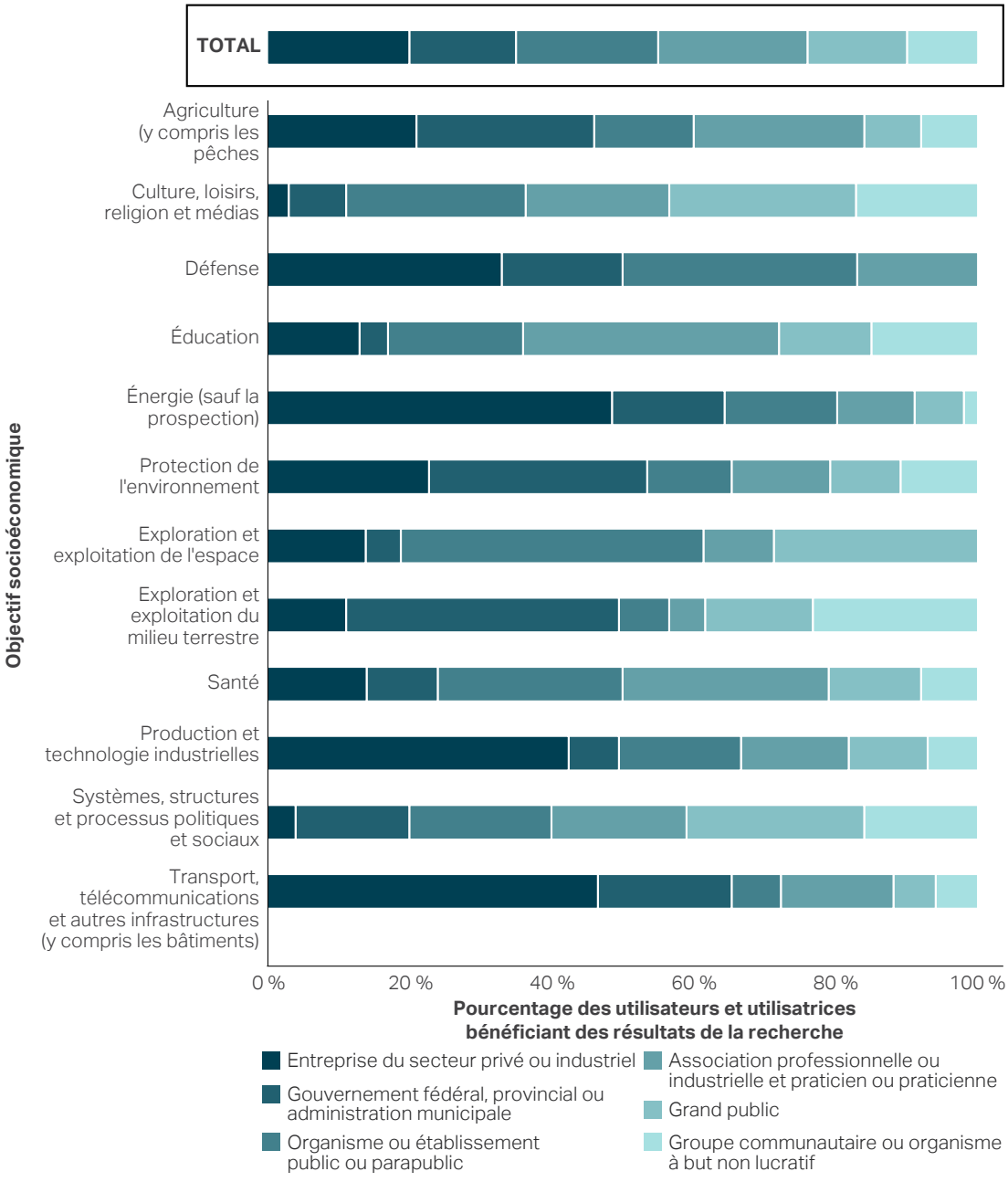

Défis

Principaux facteurs limitant la recherche

Il ressort que 70 pour cent des responsables de projets ont indiqué au moins un facteur limitant la qualité et les résultats de leurs travaux de recherche rendus possibles par l'infrastructure subventionnée par la FCI. Le facteur le plus souvent signalé était le « recrutement ou maintien en poste de stagiaires et de personnel ».

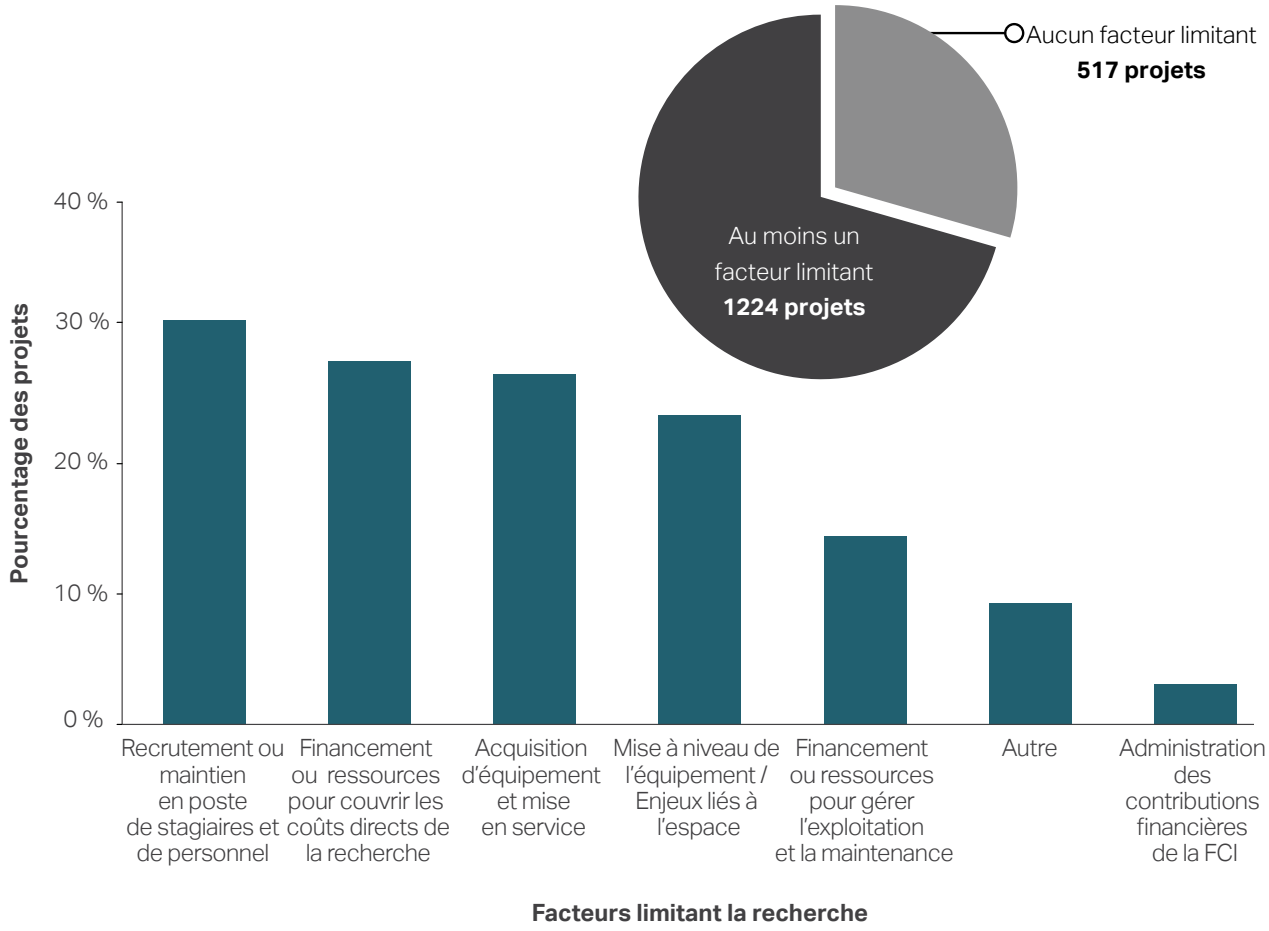

Annexe 1 – Composition de l'échantillon prélevé dans les rapports d'avancement de projets de 2024

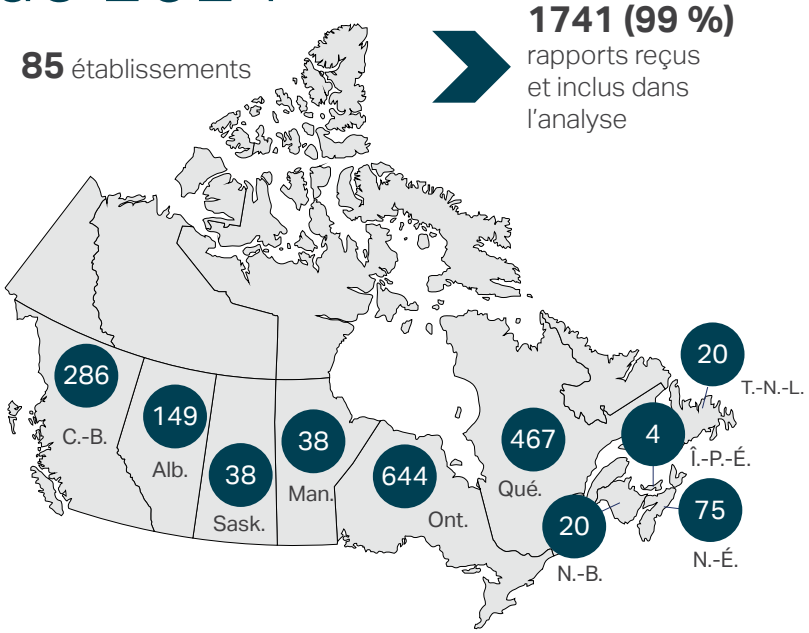

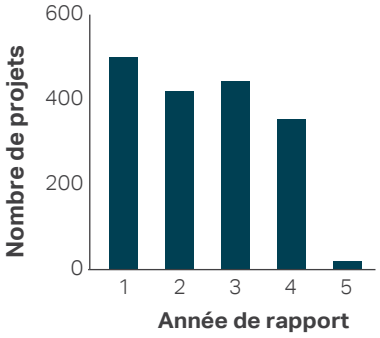

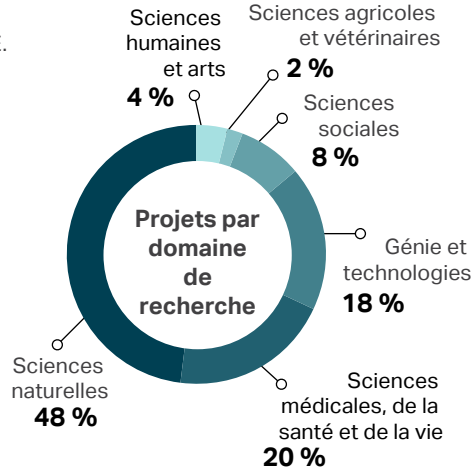

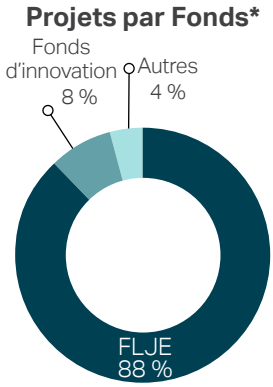

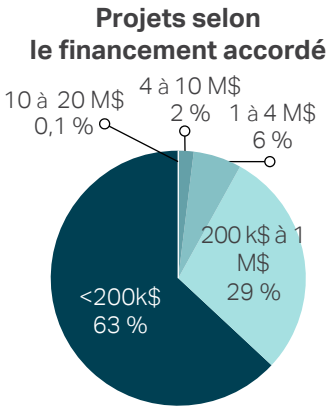

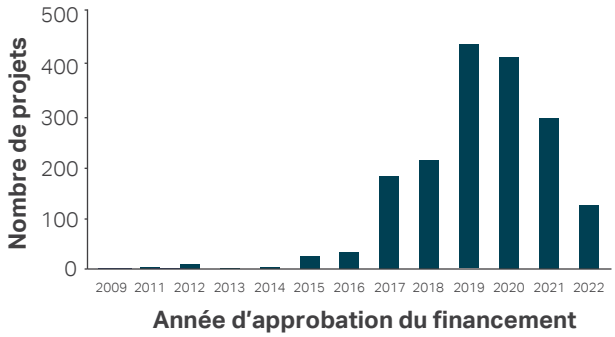

*** Les Fonds dits « Fonds d'innovation »** comprennent le Fonds d'innovation de 2015, 2017 et de 2020, le Fonds de l'avant-garde de 2009 et de 2012 et le Fonds des initiatives nouvelles de 2012.

Les Fonds dits « FLJE » comprennent le partenariat entre le Fonds des leaders et le Programme des chaires de recherche du Canada ainsi que les deux volets (non affilié et en partenariat) du Fonds des leaders John-R.-Evans (FLJE).

Les Fonds dits « Autres » comprennent l'Initiative sur la cyberinfrastructure – premier défi, le Fonds des occasions exceptionnelles, le Fonds des occasions exceptionnelles – COVID-19 à l'intention des Universités 2020 et le Fonds des occasions exceptionnelles – COVID-19 à l'intention des collèges, des écoles polytechniques et des cégeps 2020.